

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département d'Indre-et-Loire

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BENAIS**

<b>Nombre de Membres</b>		
Présents	En Exercice	Qui ont pris part à la Délibération
12	14	12
<b><u>Date de la convocation :</u></b> 10 décembre 2020		

**Séance du 17 décembre 2020**

L'an deux mil vingt, le dix-sept décembre, à dix-huit heures, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune légalement convoqué, s'est réuni au Foyer rural, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Stéphanie RIOCREUX, Maire.

Présents : Mmes Jessica COUINEAU, Astrid HEROGUELLE, Stéphanie RIOCREUX, Marie-Line RUOPPOLO-COUINEAU

MM. Patrick DESNOUES, Philippe DUBARRY, Jean-Pierre FAUVY, Luc GILBERTON, André LEMOINE, Pierre NION, Patrick PLANTIER, Thierry POTIRON

Excusés : Dorothée ROUSSEL, Brigitte ROUZE,

Secrétaire de séance : Jean-Pierre FAUVY

**03 : D2020-62 : TARIFS 2021**

Vote Pour : 12      Vote Contre : 0      Abstention : 0

Vu la délibération n° D2019-78 en date du 2 décembre 2019,

Vu la présentation de Madame le Maire,

Considérant la nécessité de fixer les tarifs pour l'exercice 2021,

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer les tarifs municipaux applicables à compter du 1er janvier 2021 comme suit :

**Location de salle des fêtes :**

<b>Particulier :</b>	La journée en semaine :	85 €
	La journée en week-end et fériés :	115 €
	Vin d'honneur :	85 €
	La ½ journée en semaine :	50 €
	La ½ journée en week-end et fériés :	60 €

**Association communale :** Gratuit

**Association hors commune :** Avec billetterie : 1 € / entrée payante  
Journée : 55 €

**Facturation de la remise en état (ménage + réparation) :** selon le coût réel.

**Location de salle du Conseil municipal : (uniquement en cas d'indisponibilité de la salle des fêtes et en journée seulement) :**

La journée en semaine :	50 €
La journée en week-end et fériés :	70 €
La ½ journée en semaine :	30 €
La ½ journée en week-end et fériés :	40 €

**Association communale :** Gratuit

**Facturation de la remise en état (ménage + réparation) :** selon le coût réel

**Droit de place pour marchands ambulants :**

*(Payable en une seule fois d'avance en début d'année)*

10 € / an

**Frais de fourrière des équins, bovins, ovins, caprins, porcins :**

Capture : 150 €  
Pension : 15 € / jour

**Cimetière :**

Concession pour 30 ans : 80 €  
Concession pour 50 ans : 120 €

**Espace cinéraire :**

**Columbarium :** Concession pour 15 ans : 380 €  
Concession pour 30 ans : 760 €

**Caveautin :** Concession pour 30 ans : 200 €  
Concession pour 50 ans : 360 €

Inscription sur la stèle du  
Jardin du souvenir : 30 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**APPROUVE** les tarifs municipaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021.

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Stéphanie RIOCREUX

